



INFORMATION – Inscription scolaire - Ecoles de la Ville d’Agen - Du 22 février au 10 mars 2020

La campagne **d’inscription scolaire 2020/2021** se déroule du **22 février au 10 mars 2020**. Cette inscription est obligatoire pour les enfants nés en 2017 et pas encore scolarisés dans une école publique agenaise, les enfants entrant en CP et les nouveaux arrivants.

Deux possibilités pour effectuer votre inscription :

- **En vous connectant sur le site « Espace Citoyen et Famille » de la Ville d’Agen** à l’adresse suivante : <https://www.agen.fr/famille>
- **En prenant rendez-vous** auprès du service Action scolaire au **05 53 69 48 85**

Les pièces obligatoires :

- Livret de famille ou extrait d’acte de naissance avec filiation.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau).
- Jugement définissant le mode de garde si vous êtes concernés

Contact : Action Scolaire - 05 53 69 48 85

Dans l’attente de vous y accueillir nombreux,
Bien cordialement.